

CARMIGNAC PORTFOLIO INFLATION SOLUTION

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



F. Leroux



C. Moulin



P.-E. Bonenfant



LA SOLUTION MULTI-ACTIFS ADAPTÉE À LA NOUVELLE ÈRE INFLATIONNISTE

Durée minimum de placement recommandée :



RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2	3*	4	5	6	7

Classification SFDR** :

Article 6

Carmignac Portfolio Inflation Solution (UCITS) est un fonds multi-classes d'actifs international qui vise à offrir des rendements supérieurs à l'inflation sur un horizon de cinq ans. Dans un monde marqué par de profondes mutations démographiques, des incertitudes géopolitiques et des tensions commerciales, les pressions inflationnistes devraient perdurer. La stratégie du Fonds cherche non seulement à limiter l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat, mais également à saisir de nouvelles opportunités d'investissement au sein de classes d'actifs souvent écartées des portefeuilles traditionnels. En s'adaptant de manière proactive aux cycles de marché, le Fonds vise à offrir à votre portefeuille une diversification accrue et une résilience durable.

POINTS CLÉS



Une allocation de portefeuille conçue pour offrir **une corrélation positive avec l'inflation**.



Une **exposition internationale et diversifiée** pour tirer parti du retour de la cyclicité de l'économie.



Une stratégie unique, qui offre aux investisseurs une plus grande **diversification**.



Une **gestion dynamique et active** pour neutraliser les phases de désinflation.

FAIRE FACE À L'INFLATION GRÂCE À UNE VISION DE LONG TERME ET UNE APPROCHE TACTIQUE

Le Fonds repose sur une approche de long terme qui intègre les mutations profondes de l'économie mondiale et les tendances inflationnistes. Il s'appuie également sur des outils quantitatifs flexibles pour s'adapter à l'évolution des conditions de marché.

UNE GESTION MULTI-ACTIFS STRUCTURÉE AUTOUR DE 3 PILIERS



Une **allocation cœur** reposant sur des actifs corrélés positivement à l'inflation.



Une poche dédiée directement liée aux **anticipations d'inflation future**, via des instruments financiers tels que les *swaps* d'inflation.



Une **composante tactique** visant à atténuer les phases de désinflation.

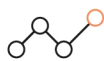


* Pour la part Carmignac Portfolio Inflation Solution A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

RETOUR DE L'INFLATION STRUCTURELLE : UN NOUVEL ENVIRONNEMENT POUR L'INVESTISSEMENT



Depuis 2020, les moteurs structurels de l'inflation — **démographie, géopolitique et mutations sociales** — font leur retour, rappelant les dynamiques observées dans les années 1970.



Les investissements passifs sont souvent davantage vulnérables face à l'inflation, en particulier sur les segments de croissance à faible rentabilité.



Le retour de la cyclicité redéfinit la corrélation entre actions et obligations, compliquant la recherche de diversification. Pourtant, cette même **cyclicité peut guider les gérants actifs dans leur quête de performance sur le long terme.**

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

PERTE EN CAPITAL : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
F EUR Acc	15/12/2023	CARINF LX	LU2715954330	Capitalisation	Max. 1%	—	—	1.17%	0.07%	20%	—
A EUR Acc	15/12/2023	CARSLA LX	LU2715954504	Capitalisation	Max. 2%	Max. 2%	—	1.81%	0.07%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Source: Carmignac au 29/08/2025. Source et Copyright: Citywire. Frédéric Leroux est noté(e) AA par Citywire pour sa performance glissante ajustée au risque sur trois ans pour l'ensemble des fonds qu'il(elle) gère au 31/08/2025. Les notations des gérants et les classements Citywire sont la propriété exclusive de Citywire Financial Publishers Ltd (« Citywire ») et © Citywire 2025. Tous droits réservés. La référence à un classement ou à un prix ne garantit pas les résultats futurs de l'OPCVM ou du gestionnaire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID. Les prospectus, KID et les rapports annuels sont disponibles sur le site internet www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland), S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires.